

## ASSEMBLEE PLENIERE DE LA REGION MIDI-PYRENEES

### **Accessibilité dans les bâtiments et les transports: la Région sur tous les fronts**

Depuis de nombreuses années, la Région a pris des mesures pour favoriser l'accessibilité des personnes en situation de handicap déclinées dans toutes les missions dont elle a la charge. Aujourd'hui, elle va encore plus loin.

Les élus régionaux réunis en assemblée plénière ont adopté sur proposition du président Martin Malvy, deux nouvelles mesures : le projet d'agenda d'accessibilité des bâtiments dont elle a la responsabilité: lycées, CFA publics et bâtiments à usage de bureaux recevant du public, et l'accélération du programme d'accessibilité des réseaux ferroviaires régionaux.

« Afin de garantir l'accessibilité des réseaux ferroviaires régionaux dans le respect du calendrier que nous voulons le plus bref possible, nous allons au-delà de notre compétence obligatoire - pour financer, à hauteur de 100%, soit 4 M€, les travaux de mise en accessibilité relevant du domaine de SNCF Mobilités, et à hauteur de 75%, soit 38 M€, les travaux relevant du domaine de SNCF Réseau » -.

« Cela permettra la mise en accessibilité de 20 gares prioritaires (liste ci-dessous) d'ici 2021, à commencer par celle de Saint-Gaudens, a ajouté le président de Région. Cela confirme notre volonté de promouvoir un transport public de qualité accessible au plus grand nombre ».

Un effort similaire pour l'accélération du programme d'accessibilité dans les lycées a été approuvé par les élus régionaux.

Aussi, grâce à un calendrier extrêmement contraint et à la mise en place de moyens exceptionnels, la Région rendra accessible tous les lycées ou CFA d'ici à 2019 à l'exception de 12 sites complexes pour lesquels une restructuration générale est prévue ou des chantiers en cours qui décaleront ces opérations au maximum à mi-2020.

Précisant que la « plupart des collectivités locales avait calé leur dispositif de mise aux normes non pas sur deux périodes de trois ans - comme proposé par Midi-Pyrénées - mais sur trois périodes de trois ans, Martin Malvy a indiqué que Midi-Pyrénées sera l'une des premières Régions de France à rendre accessible l'ensemble de son parc immobilier à tous les usagers ».

83.4 M€ sont d'ailleurs inscrits à l'heure actuelle au programme pluriannuel des travaux dans les lycées de Midi-Pyrénées et à ce jour 52 M€ ont déjà été consommés.

Liste des 20 gares concernées par le programme régional d'accessibilité :

Albi ville

Auch

Auterive

Carmaux

Colomiers

Lycée international

Figeac

Mazamet

Millau

Muret

Pamiers

Portet Saint Simon

Rodez

Toulouse Route de Launaguet

Toulouse Saint Agne

Toulouse Saint Cyprien Arènes

Saint Gaudens

Saint Sulpice sur Tarn

Saverdun

Villefranche de Rouergue